



ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

**de la séance régulière du conseil des maires
à être tenue le jeudi 20 février 2025
au 216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 19h00**

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions du public

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Législation

- a) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 16 janvier 2025
- b) Résolution d'appui à la municipalité de Chelsea – Demande au gouvernement provincial d'intervenir auprès du Centre des services scolaires des portages-de-l'Outaouais (CSSPO) pour la construction d'une école à Chelsea
- c) AVIS DE MOTION – Présentation et dépôt de règlement n° 346-25 modifiant le règlement n° 341-24 organisant un service de transport en commun de personnes sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- d) AVIS DE MOTION - Présentation et dépôt du règlement d'emprunt n° 347-25 autorisant un emprunt de 323 000 \$ visant à financer l'achat d'équipements de véhicules pour le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- e) Proclamation de la campagne 2025 de la santé mentale en Outaouais
- f) Octroi d'un don – Projet « Voulez-vous coucher avec la Fondation de santé des Collines » de la Fondation de santé des Collines

5. Gestion financière et administrative

- a) Comptes payés
- b) Abrogation de la résolution 23-08-219 : Autorisation au directeur général et greffier-trésorier à procéder en appel d'offres pour services professionnels en ingénierie pour une étude hydraulique préalable au rétablissement d'un cours d'eau dans son lit d'origine afin de contrer les problématiques d'inondations sur le chemin de l'Église
- c) Autorisation à procéder à une demande de soumissions sur invitation pour l'achat d'équipements informatiques et de logiciels pour 2025
- d) Autorisation d'achat d'une banque d'heure de services professionnels de la firme Hardy Bertrand Solutions Inc. pour soutien dans la mise en place de projet informatique
- e) Reconnaissance de contrats et approbation de paiements suite à l'intégration de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC)
- f) Autorisation d'imputation au fonds de roulement pour l'achat de cinq (5) véhicules de patrouille pour le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- g) Autorisation de procéder au paiement final suivant le règlement du litige relatif à la facturation de la Ville de Gatineau pour le traitement des matières résiduelles compostables



2/...

6. Évaluation foncière et Technologie de l'information

7. Ressources humaines

- a) Réorganisation partielle de la section " Évaluation foncière" sous la direction des Services aux municipalités
- b) Création d'un poste de préposé(e) à l'entretien général

8. Sécurité publique

9. Hygiène du milieu et environnement

10. Développement durable

- a) Autorisation au préfet et au directeur général et greffier-trésorier d'agir à titre de signataires pour les quittances
- b) Radiation des créances irrécouvrables 2024
- c) Fonds local de solidarité (FLS) – Adoption des rapports trimestriels au 30 juin et au 30 septembre 2024
- d) Autorisation de signature – Convention d'aide financière découlant de la mesure 1.4 du plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire
- e) Fonds de développement culturel (FDC) – Désengagement – Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea (La Fab sur Mill) – Projet « Trouver la lumière »
- f) Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2 – Renouvellement du Fonds d'experts-conseils
- g) Fonds Région et Ruralité (FRR) – Volet 2 – Municipalité de L'Ange-Gardien – Projet « Développement du site de Champboisé »
- h) Adhésion à l'année supplémentaire (2025-2026) de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO) 2023-2025
- i) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement de remplacement n° 660-2-24 portant sur le plan d'urbanisme de la municipalité de Cantley
- j) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement relatif aux permis et certificats n° 663-24 de la municipalité de Cantley

11. Cour municipale

12. Correspondance

13. Affaires nouvelles

14. Levée de la séance

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier